

SÉQUENCE 1						SÉQUENCE 2				SÉQUENCE 3				
A T E L I E R						A T E L I E R				A T E L I E R				
1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	1	2	3	4	5

JE DÉCOUVRE LES DROITS

JEU DE L'OIE

OBJECTIFS

- Découvrir la Convention internationale des droits de l'enfant et les actions de l'UNICEF
- Découvrir ou approfondir les thématiques des droits de l'enfant : UNICEF et CIDE, bien-être, non-discrimination, protection, participation, santé, famille, éducation, loisirs

MODALITÉS PRATIQUES

Matériel

- Plateau de jeu (à détacher)
- Dés
- 1 ardoise par équipe
- Marqueurs ou craies
- Livret de questions (à détacher)
- 1 table dédiée au plateau de jeu
- 1 table par équipe (à préparer en amont de l'activité)

Durée

2 x 45 minutes

Lieu

Salle d'activité

L'ACTIVITÉ À MENER

Les enfants, regroupés en 4 équipes, évoluent sur un plateau de jeu où chaque case est l'occasion de questions ou d'épreuves sur l'un des thèmes. L'équipe qui a fini le tour avec le plus de points a gagné. Le jeu de l'oie n'est pas un jeu de rapidité. Aussi, l'animateur est invité à laisser un temps suffisant pour que les enfants échangent et débattent des sujets.

LE DÉROULEMENT

- Chaque équipe possède un pion qui progresse sur le parcours au gré des lancers de dé. Tous les pions sont placés sur la case DÉPART.
- L'ordre de passage pour débiter le jeu est déterminé par un lancer de dé.
- L'équipe dite *leader* lance le dé et avance son pion du nombre de cases correspondant au chiffre indiqué par le dé. La case indique le nombre de points en jeu (dans notre exemple, 100 points).
 - L'équipe *leader* joue pour le double de points indiqués par la case, soit 200 points (2 x 100 points).
 - Les autres équipes jouent pour le nombre exact de points indiqué par la case, soit 100 points.

La couleur de la case détermine la thématique de la question à poser. L'animateur se reporte au livret de questions classées par thématique, à détacher au centre de la brochure.

Si l'équipe tombe sur une case ronde, c'est elle qui choisit la thématique sur laquelle toutes les équipes vont répondre : *UNICEF/Droits de l'enfant, bien-être, non-discrimination, protection, participation, santé, famille, éducation, loisirs*.

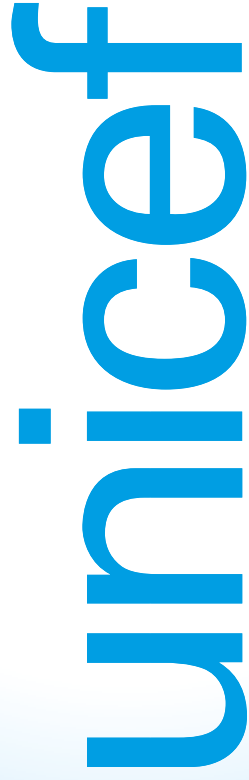
- L'animateur énonce la question ou les consignes de l'épreuve. Toutes les équipes tentent d'y répondre, de relever le défi.
- Les équipes notent leur réponse sur l'ardoise.
- Après avoir pris connaissance des réponses des enfants, l'animateur donne la réponse exacte de façon concrète et illustrée, faisant écho de préférence à leur quotidien. À cet effet, il est important que les animateurs lisent le livret de jeu au préalable afin de préparer, si besoin, les exemples illustrant les réponses, ainsi que les notions.
- L'animateur attribue les points aux équipes.
- L'équipe suivante devient l'équipe *leader*.
- Le jeu prend fin quand la première équipe revient sur la case DÉPART. L'équipe qui a comptabilisé le plus de points a gagné.



LIVRET d'ANIMATION



LIVRET DÉTACHABLE DU KIT D'ANIMATION POUR
ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES ET DE LOISIRS





LE DROIT AU BIEN-ÊTRE

QU'EST-CE QUE C'EST ?

La Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) considère l'intérêt supérieur des enfants comme un élément primordial, elle précise notamment qu'il s'agit concrètement pour les pouvoirs publics de se préoccuper de leur bien-être. La notion de bien-être de l'enfant est indissociable de celle de développement harmonieux et d'épanouissement.

Le bien-être comporte une dimension matérielle. Les privations matérielles sont un facteur essentiel de vulnérabilité des enfants.

Le bien-être a une dimension sociale et émotionnelle. Une ville accueillante est une ville qui favorise les échanges, la vie sociale, la culture et la vie familiale. Le cadre de vie est l'un des vecteurs de la sécurité affective et émotionnelle de l'enfant. Il joue un rôle dans le bien-être de l'enfant.

Le bien-être est éminemment subjectif, il ne peut être apprécié que par les individus eux-mêmes. La parole de l'enfant sur l'état de son bien-être, mais aussi sur les moyens de l'améliorer, doit donc être entendue.

COMMENT EXISTE-T-IL ?

L'environnement

La dimension la plus palpable du cadre de vie réside dans un environnement sain. Ceci inclut la propreté publique,

des nuisances sonores limitées, des aménagements pour la sécurité routière, l'existence d'espaces verts, d'aires de jeux, mais aussi des éléments esthétiques du paysage urbain.

Le logement

Un logement décent, en bon état et non surpeuplé, fait partie des éléments essentiels du cadre de vie de l'enfant.

Lieux de socialisation

Le cadre de vie doit permettre de développer le lien social de l'enfant, en prévoyant des espaces de socialisation, tels que des aires de jeux. De la même façon, l'école doit offrir un cadre sécurisant pour que l'enfant s'y sente bien et s'y épanouisse.

Le temps libre et le loisir

Le bien-être des enfants passe par l'organisation de leur temps libre, notamment par la participation à des activités récréatives.

La bientraitance

Le bien-être des enfants dépend aussi de la manière dont ils sont accueillis dans leur environnement. Le respect, la bienveillance et l'encouragement des enfants vers une plus grande autonomie et une confiance en eux sont des facteurs clés de leur cadre de vie. La ville peut y contribuer en formant et incitant son personnel dans ce sens.

LE DROIT À LA NON-DISCRIMINATION

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le principe de non-discrimination signifie que tous les enfants ont les mêmes droits. Par conséquent, **il doit s'appliquer à tous les enfants sur le territoire de la Ville.** La CIDE accorde une attention particulière à la non-discrimination des enfants sur la base de ce que sont, pensent ou font leurs parents.

La non-discrimination, c'est donc s'assurer de l'égalité d'accès aux services publics.

COMMENT EXISTE-T-IL ?

Il existe en s'assurant que les plus défavorisés ne rencontrent pas de barrières à l'utilisation des services, que ces barrières soient physiques, géographiques ou liées à des attitudes négatives du personnel, à un manque d'information ou à des craintes des usagers.

De plus, la tarification des services ne doit pas exclure les enfants les plus défavorisés pour des raisons financières. Des aides spécifiques ciblant les plus démunis peuvent être mises en place.

L'accessibilité socioculturelle

L'une des barrières peu visible mais significative à l'accès aux services est l'appréhension ou la peur de la stigmatisation qui peut décourager les populations défavorisées et qui se trouvent rarement en contact avec l'administration. Les stratégies d'accueil et l'adaptation du service jouent un rôle primordial – formation du personnel, implication des associations, organisation d'événements thématiques appropriés.



LE DROIT À LA PARTICIPATION

QU'EST-CE QUE C'EST ?

La CIDE reconnaît **l'enfant comme un acteur à part entière et non seulement comme un bénéficiaire de services**. La participation des enfants aux décisions qui les concernent est l'aspect le plus novateur de ce texte et c'est une dimension clé d'une approche fondée sur les droits. L'enfant n'a pas seulement le droit de donner librement son opinion, sans contrainte ni manipulation, mais celle-ci doit aussi être entendue et prise en compte par ceux qui prennent les décisions qui le concernent.

Par ailleurs, le respect des droits de l'enfant par les adultes est crucial dans leur mise en œuvre, mais leur application par les enfants eux-mêmes, dans leur vie quotidienne, est une garantie supplémentaire de leur capacité d'agir durablement en autonomie.

COMMENT EXISTE-T-IL ?

Pour encourager la participation, il faut :

• du côté des adultes :

- une politique volontariste pour inciter à la participation des enfants dès le plus jeune âge et à leur implication dans les projets de la collectivité ;
- la légitimation de la parole de l'enfant ;

• du côté des enfants et des jeunes :

- la volonté d'acquérir des responsabilités et celle de donner son avis ;
- l'influence de l'entourage et du cadre de vie ;
- l'influence de l'éducation ;
- pour les plus âgés : l'adhésion à des valeurs.

Éléments nuisant à la participation :

- l'absence ou l'asymétrie de l'information relative à une possible participation ;
- le manque de pouvoir et de prise en considération de l'avis des enfants et des jeunes ;
- la difficulté à se sentir légitime et à être vu comme responsable ;
- l'évolution des modes d'engagement non ou mal pris en compte par les adultes entraînant une incompréhension ou une inadéquation des supports proposés.

LE DROIT À LA PROTECTION

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le droit à la protection est l'un des piliers de la Convention internationale des droits de l'enfant.

Il découle principalement de deux séries d'obligations : l'obligation des pouvoirs publics d'**assurer dans toute la mesure du possible la survie et le développement de l'enfant** et l'obligation de **protection contre toutes les formes de violence et d'exploitation**.

COMMENT EXISTE-T-IL ?

La sécurité physique

C'est-à-dire les risques mettant en danger l'enfant physiquement. Il peut s'agir de risques provenant du comportement des autres ou de risques liés à l'environnement matériel de l'enfant.

On distingue donc deux aspects principaux :

- **Les aménagements visant à assurer la sécurité des enfants en les protégeant des accidents :** ensemble de règles (sécurité routière, interdictions d'accès, normes de sécurité, etc.) ou d'aménagements concrets (barrières aux abords des cours d'eau, sols des aires de jeux, ralentisseurs près des écoles, aménagements contre les inondations, etc.) visant à limiter le risque d'accidents.
- **La prise en compte des facteurs responsables de la violence physique :** certains sont directement liés à des difficultés économiques et sociales. Il peut par exemple s'agir d'un environnement qui tolère, voire valorise la violence, d'où le rôle primordial de l'éducation et de la sensibilisation.

La sécurité psychique

La sécurité psychique est un élément tout aussi important pour l'épanouissement de l'enfant. La violence psychologique et émotionnelle a des effets néfastes sur le développement de l'enfant, mettant à mal sa confiance en lui/elle.



LE DROIT À LA FAMILLE

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le rôle de la famille et des parents est reconnu dans la CIDE comme la base des droits de l'enfant. La Convention souligne à la fois la place essentielle des parents dans la réalisation des droits des enfants et le devoir de l'État de les soutenir.

La parentalité est donc au cœur de la réalisation des droits des enfants. Bien entendu, la Convention prévoit aussi des dispositions pour la protection des enfants séparés de leur famille, soit par des événements particuliers, soit parce que c'est dans leur propre intérêt.

COMMENT EXISTE-T-IL ?

D'un point de vue général, la parentalité englobe :

- **une dimension relationnelle**, qui passe par l'amour parental. Ce dernier apporte à l'enfant une sécurité affective, mais aussi de la stabilité et une relation d'attachement avec ses parents. La parentalité implique d'être à l'écoute des enfants et de leurs problèmes, de leur montrer de l'affection et de porter sur eux un regard positif.
- **une dimension spirituelle**, marquée par les objectifs de l'éducation, la transmission de certaines valeurs et d'un héritage culturel familial.

Il s'agit de guider l'enfant dans son développement psychologique, moral et spirituel tout en fixant certaines limites. Cette dimension implique aussi pour les parents de jouer un rôle de modèle et d'enseigner aux enfants les règles du comportement en société.

LE DROIT À LA SANTÉ

QU'EST-CE QUE C'EST ?

La CIDE reconnaît le droit de l'enfant de « jouir du meilleur état de santé possible ».

Afin de permettre que le droit à la santé soit vraiment effectif pour tous de manière égale, l'Organisation mondiale de la santé recommande notamment que les conditions de vie quotidienne soient améliorées. Celles-ci incluent en particulier un environnement salubre, la protection sociale et des soins de santé universels.

COMMENT EXISTE-T-IL ?

- **L'environnement** joue un rôle capital en matière de santé, notamment pour les enfants plus vulnérables aux maladies et infections. L'environnement inclut de nombreux aspects, en particulier la lutte contre la pollution et le contrôle sanitaire au sens large.
- La promotion de **comportements sains** implique notamment la sensibilisation du public aux gestes quotidiens qui améliorent la santé et la prévention de comportements nuisibles. Elle porte sur les règles d'hygiène permettant de limiter l'exposition des enfants aux

risques de maladies et de contamination. Elle concerne l'information et l'incitation à une alimentation équilibrée. Elle implique aussi la lutte contre la consommation de substances néfastes telles que l'alcool, le tabac et les substances illicites. Cela concerne aussi bien les enfants et les jeunes susceptibles d'y avoir accès que leurs parents. La promotion de l'activité physique, que ce soit au quotidien ou par des activités encadrées, est aussi un élément important. Enfin, la lutte contre la violence physique et morale est importante dans la promotion d'un environnement sain.

- La salubrité des **logements** est un élément majeur pour la santé des enfants. La Ville doit assurer un contrôle régulier des logements dont elle a la charge, opérer les interventions et réparations nécessaires et sensibiliser le public sur les risques liés au logement pour la santé des enfants.
- Les **services** qui permettent de fournir des soins et des conseils sont essentiels dans la promotion de la santé au niveau de la Ville.



LE DROIT À L'ÉDUCATION

QU'EST-CE QUE C'EST ?

La CIDE reconnaît l'importance capitale de l'éducation et donne à ce droit deux aspects majeurs. D'une part, il s'agit d'assurer l'accès à l'instruction et à l'enseignement quels que soient le potentiel et les origines de l'enfant, et de lutter contre l'abandon scolaire et l'absentéisme. C'est ici le domaine de l'École. D'autre part, la Convention fixe des objectifs éducatifs. Ceux-ci portent à la fois sur le développement des aptitudes physiques et mentales de l'enfant, sur son autonomie progressive et sur sa place dans la société. Une attention particulière est en effet portée à l'ouverture aux autres, à l'identité culturelle et aux valeurs de respect.

COMMENT EXISTE-T-IL ?

À l'échelle d'une ville, favoriser l'éducation, c'est agir sur :

- **l'accessibilité** : les actions éducatives développées par la Ville doivent être accessibles et c'est une dimension essentielle de l'efficacité de son action dans ce domaine. La Ville doit faire en sorte que les initiatives proposées se fassent en proximité avec la population, avec des tarifs adaptés à la situation des familles et qu'elles conviennent à différents publics, notamment aux plus marginalisés. Une attention particulière doit être portée aux enfants en situation de handicap et aux enfants migrants.

- **l'égalité des chances** : l'égalité des chances est le fondement principal de l'équité. Les initiatives mises en place pour prolonger l'action de l'école doivent permettre aux plus marginalisés d'avoir accès à des ressources éducatives qui renforcent leurs chances de succès à l'école et dans la vie.

- **les types d'activités et de contenu** : les initiatives éducatives proposées et leur contenu doivent permettre de compléter et de soutenir l'action de l'école. Plus que des savoirs, il s'agit de développer chez les enfants des compétences qui leur permettent de trouver une place dans la société, dans l'instant présent mais aussi afin de contribuer positivement à la vie économique et sociale dans l'avenir. Ces compétences peuvent aller dans le sens de celles développées dans le cadre scolaire (par exemple : lecture, aide aux devoirs), être totalement différentes afin d'inclure des enfants ayant des difficultés scolaires (jardinage, sport, musique), suppléer l'enseignement de l'école ou de la famille dans certains domaines (par exemple : éducation à la santé, éducation sexuelle). Il peut aussi s'agir de développer le sens civique des enfants, le respect de l'autre, leur curiosité pour d'autres cultures et la communication entre les générations (implication dans des actions caritatives, rencontres, visites).

LE DROIT AUX LOISIRS

QU'EST-CE QUE C'EST ?

La Convention insiste sur l'importance de l'accès aux activités de loisir dans des conditions d'égalité.

Ce droit a deux dimensions principales à prendre en considération pour sa mise en œuvre pratique. D'une part, il s'agit du droit de l'enfant de se divertir et de grandir dans un climat heureux. D'autre part, le droit aux loisirs aide à réaliser d'autres droits, par exemple en permettant d'assurer le droit de l'enfant d'être entendu ou en créant un lien avec le droit à l'éducation, en favorisant la concentration des enfants à l'école.

COMMENT EXISTE-T-IL ?

Il recouvre plusieurs dimensions :

- **la disponibilité d'une offre adéquate**

L'offre se traduit en termes d'activités et d'infrastructures. Les activités proposées doivent être variées, adaptées à chaque tranche d'âge et attractives pour des publics différents. Nombre d'activités culturelles et artistiques requièrent une infrastructure spécifique, qu'il s'agisse d'un stade, d'un gymnase, d'une aire de jeu, d'une médiathèque, d'une salle de spectacles ou d'un lieu d'exposition.

- **un encadrement adapté et formé**

Les activités de loisirs peuvent être plus ou moins encadrées et il est important de prévoir différents degrés d'encadrement, en particulier selon l'activité et l'âge des enfants. Il s'agit notamment de prévoir des activités que les enfants peuvent gérer de manière autonome. En outre, c'est souvent lors des moments de détente qu'un enfant pourra être amené à révéler des problèmes qu'il rencontre (violence domestique, abus sexuel, brimades par les camarades, etc.). Les animateurs de ces activités doivent donc être formés à recevoir la parole de l'enfant et à agir en conséquence.

- **des conditions d'accès ouvertes à tous**

Les conditions d'accès doivent assurer la possibilité pour tous les enfants de pratiquer une activité culturelle et sportive et de participer aux événements organisés par la Ville. Les espaces concernés doivent être facilement accessibles à un large public, y compris au niveau des horaires, transports, quartier, distance avec les écoles, etc. La tarification, mais aussi l'équipement ou le matériel demandé, doivent prendre en compte la situation des familles en difficulté. L'accessibilité aux enfants en situation de handicap doit être garantie. Des mesures volontaristes et incitatives doivent permettre de promouvoir les activités auprès de publics défavorisés et faciliter leur participation.

ATELIER 3 – LE JEU DE L'OIE

Questions du jeu de l'oie

UNICEF & CIDE

1. Vrai ou faux : Dans le monde, une personne sur 3 est un enfant.

- ☒ **Vrai**
☐ Faux

2. QCM : Jusqu'à quel âge es-tu un enfant ?

- ☐ 12 ans
☐ 15 ans
☒ **18 ans**

Selon la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), tu es un enfant jusqu'à tes 18 ans. En tant qu'enfant, tu as des droits à part entière. Le jour de ton anniversaire, tu acquiers en plus les responsabilités des adultes, leurs droits et leurs devoirs. En France, la majorité est fixée à 18 ans (sauf émancipation).

3. Dessin : Un joueur de l'équipe a 1 minute pour dessiner et faire deviner à son équipe le logo de l'UNICEF.

Le logo de l'UNICEF représente un globe terrestre au centre duquel sont représentés un nourrisson et sa mère : le globe terrestre représente l'ensemble des territoires sur lesquels l'UNICEF agit. L'enfant est au cœur de la mission de l'UNICEF, de même que sa maman, car pour qu'un enfant puisse naître et bien grandir, il faut que sa mère soit elle aussi en bonne santé. Les rameaux et le bleu sont les représentations graphiques de l'ONU. (Regarde d'autres logos d'agences des Nations unies et tu les retrouveras).

C'est une agence des Nations unies (ONU). L'UNICEF veille à ce que les droits de l'enfant soient respectés dans tous les pays qui ont ratifié la Convention internationale des droits de l'enfant. L'UNICEF s'assure que chaque enfant ait droit à la santé, à l'éducation, à l'égalité et à la protection.

4. QCM : Quelle est la mission de l'UNICEF ?

- ☐ Voir, entendre, parler
☒ **Sauver, protéger, éduquer**
☐ Être et avoir

5. QCM : La Convention internationale des droits de l'enfant est un texte majeur pour les enfants. Elle :

- ☒ **reconnait des droits spécifiques aux enfants.**
☐ éduque les enfants.
☐ éduque les adultes.

La seconde réponse est acceptée. En connaissant leurs droits, les enfants deviennent acteurs de leur éducation.

La troisième réponse est acceptée. En définissant les droits des enfants, en reconnaissant un statut spécifique aux enfants, la CIDE envoie un signal clair aux adultes et aux États. Elle les aide à mieux considérer l'enfant, à améliorer l'éducation, la santé... La CIDE a été adoptée en 1989. C'est le premier texte international qui considère l'enfant comme un individu ayant des droits propres. La CIDE compte 54 articles dont 41 qui déclinent les droits des enfants.

6. Coins et milieu : Combien de pays dans le monde ont signé la CIDE ?

Deux enfants se positionnent aux deux extrémités d'une échelle imaginaire, l'un représentant la valeur zéro, l'autre l'ensemble des pays du monde.

Celui qui répond se rapprochera, en fonction de sa réponse, de l'enfant qui représentera le mieux la valeur qu'il veut désigner. S'il veut répondre « la moitié des pays », il se placera au milieu ; pour « les trois quarts », il se rapprochera plutôt de l'enfant portant la valeur « tous les pays du monde ».

- ☐ La moitié
☐ Les trois quarts
☒ **Tous les pays**

Tous les pays du monde ont signé la CIDE. La signature de tous les pays témoigne de la reconnaissance de valeurs universelles au profit des enfants. C'est le texte qui a été le plus rapidement signé dans l'histoire des textes internationaux.

Tous les pays du monde l'ont ratifiée sauf un. Il convient de distinguer la signature, qui exprime une intention, de la ratification, qui oblige les pays à mettre leurs lois en conformité avec la Convention.

7. QCM : En ratifiant la CIDE, les États s'engagent à faire connaître aux enfants :

- ☐ leur avenir.
☒ **leurs droits.**
☐ leurs obligations.

L'art. 42 de la CIDE stipule que les États qui ratifient le texte doivent le faire connaître aux adultes et aux enfants par tous les moyens possibles.

8. Vrai ou faux : UNICEF signifie *United Nations International Children's Emergency Fund*.

- ☒ **Vrai**
☐ Faux

Traduction française : « Fonds des Nations unies pour l'enfance »

9. QCM : À l'origine, le mot « enfant » veut dire :

- ☒ **Celui qui ne parle pas.**
☐ Celui qui n'est pas grand.
☐ Celui qui va à l'école.

En latin, le mot *infans* veut dire « celui qui ne parle pas ».

La prise en compte de l'enfant comme « être à protéger » est très récente puisque le premier texte officiel concernant la protection de l'enfance date de 1924 (Déclaration de Genève).

10. QCM : Le 20 novembre, c'est :

- ☒ **la journée internationale des droits de l'enfant.**
☐ un jour férié.
☐ le jour de la fête d'Halloween.

La date du 20 novembre correspond à la date d'adoption de la CIDE par l'ONU. La France a été le premier pays en 1996 à faire du 20 novembre une journée dédiée aux droits de l'enfant. En 2003, l'ONU a proposé que ce soit une journée mondiale. Depuis, de nombreux pays célèbrent la journée des droits de l'enfant.

BIEN-ÊTRE

1. QCM : Laquelle de ces propositions est une valeur fondamentale de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) ?

- ☐ L'exploitation des enfants.
- ☒ **L'intérêt supérieur de l'enfant.**
- ☐ L'intérêt supérieur des États.

L'intérêt supérieur de l'enfant signifie que toutes les décisions qui concernent un enfant doivent d'abord prendre en compte son bien-être.

2. Brainstorming : Le bien-être, qu'est-ce que c'est ?

Pendant 1 minute, donnez le plus de mots possible pour illustrer votre avis.

3. QCM : Pour grandir dans le bien-être, on a besoin de :

Plusieurs réponses possibles

- ☐ manger des bonbons tous les jours.
- ☒ **avoir des amis.**
- ☒ **être entouré de sa famille et de proches en qui on a confiance.**
- ☐ avoir des consoles de jeu.
- ☒ **vivre dans des conditions matérielles minimales : avoir une habitation décente, avoir des vêtements pour chaque saison...**

Le bien-être comporte des dimensions matérielle, sociale et émotionnelle. Les privations matérielles sont un facteur essentiel de vulnérabilité des enfants. Favoriser les échanges, la vie sociale, la culture, la vie familiale a un impact positif sur le bien-être des enfants.

4. Dessin : Les enfants disposent de 3 minutes pour dessiner une situation de bien-être.

L'animateur détermine les critères de validation de l'épreuve (ex. : 3 éléments en rapport avec le bien-être (aire de jeux, espaces verts, sécurité routière, activité en famille...), l'explication accompagnant le dessin...).

5. Vrai ou faux : Un logement décent est une condition essentielle pour vivre dans le bien-être.

- ☒ **Vrai**
- ☐ Faux

Un logement en bon état et dont la taille est bien proportionnée par rapport au nombre de personnes qui y habitent est essentiel pour pouvoir se sentir bien.

6. QCM : Le cadre de vie, c'est :

Plusieurs réponses possibles

- ☒ **l'endroit où tu habites.**
- ☐ un cadre qui contient une photo de famille.
- ☒ **les lieux où tu vas jouer et faire du sport.**
- ☒ **les liens affectifs avec ta famille et tes amis.**
- ☐ un petit espace entouré de barrières pour que les bébés jouent en sécurité.

Le cadre de vie est indissociable de la notion de bien-être.

7. Vrai ou faux : Tous les enfants du monde ont un nom (enregistré à l'État civil).

- ☐ Vrai
- ☒ **Faux**

Faux. Dans le monde, un enfant de moins de 5 ans sur trois n'est pas enregistré à la naissance (source : UNICEF, 2012). Ces enfants n'ont pas de nom officiel, ils n'ont pas d'identité.

8. QCM : Une identité, ça sert à :

Plusieurs réponses possibles

- ☐ mettre une étiquette sur tes affaires.
- ☒ **te donner une existence administrative.**
- ☐ pouvoir t'appeler en classe.
- ☒ **accéder aux soins.**
- ☒ **avoir des droits.**

En déclarant ta naissance, tes parents te donnent une identité : un nom, une nationalité, des droits, des privilèges et un accès aux services qu'une nation offre à sa population. Dans une trentaine de pays en développement, sans certificat de naissance, tu ne peux pas te faire soigner.

9. QCM : Parmi les personnes vivant avec moins de 1 euro par jour, dans le monde, les enfants représentent :

- ☒ **1 personne sur 3.**
- ☐ 1 personne sur 10.
- ☐ 4 personnes sur 5.

Les enfants ont plus de risques que les adultes de vivre dans la pauvreté. Elle les empêche d'avoir accès à la santé, à l'eau potable, à l'éducation...

(Source : Banque mondiale 2013)

10. Échelle : Combien y a-t-il d'enfants pauvres en France ?

- ☐ 1 million.
- ☐ 2 millions.
- ☒ **3 millions.**

Deux enfants se positionnent aux deux extrémités d'une échelle imaginaire, l'un représentant la valeur « 1 million », l'autre « 3 millions ».

Le reste du groupe se rapprochera, en fonction de sa réponse, de l'enfant qui représentera le mieux la valeur qu'il veut désigner. S'il veut répondre « 2 millions », il se placera au milieu.

Cela représente 1 enfant sur 5. Les enfants et les jeunes sont impactés de manière disproportionnée par la crise économique et beaucoup d'entre eux cumulent les inégalités (éducation, insertion sociale et professionnelle, santé) aux conséquences désastreuses pour leur avenir et celui de la société tout entière.

(Source : UNICEF 2015)

NON-DISCRIMINATION

1. Brainstorming : Pourquoi les filles ne sont-elles pas traitées comme les garçons dans tous les pays ?

Pendant une minute, donnez le plus de mots possibles pour illustrer votre avis.

2. Vrai ou faux : Les filles et les garçons sont égaux dans tous les pays ?

☐ Vrai

☒ **Faux**

Faux. Les filles sont traitées différemment des garçons (mariage précoce, participation aux activités du foyer qui les éloigne de l'école...) dans de nombreux pays.

3. Charade : Mon premier est un nombre. Mon second est un hurlement. Mon troisième est une note de musique. Mon quatrième est synonyme de pays. Mon tout est interdit.

Dix-Cri-Mi-Nation (Discrimination)

4. Vrai ou faux : La Convention internationale des droits de l'enfant interdit de faire des différences entre enfants.

☒ **Vrai**

☐ Faux

C'est le principe de non-discrimination de l'article 2, qui interdit aux adultes de traiter différemment les enfants en raison de leur couleur de peau, d'un handicap, de leur religion...

5. QCM : La non-discrimination, c'est :

☐ une infraction aux droits de l'enfant.

☒ **un principe fondamental de la Convention internationale des droits de l'enfant.**

☐ une légende.

La non-discrimination est l'un des 4 principes fondamentaux de la CIDE, avec les principes de participation, d'intérêt supérieur et de survie et développement de l'enfant.

6. QCM : Qu'est-ce qui peut créer de la discrimination dans la liste suivante :

Plusieurs réponses possibles

☒ **un escalier**

☐ des transports gratuits

☒ **un manque de transports urbains**

☒ **une absence d'information sur un service proposé aux habitants**

☐ un bibliobus

Un escalier peut empêcher une personne en fauteuil roulant d'accéder à un bâtiment. Le manque de transports urbains peut créer de l'isolement pour des personnes qui habitent dans des lieux éloignés et qui n'ont pas les moyens d'avoir une voiture. Un manque d'information peut empêcher l'égalité d'accès à un service si seules les personnes initiées le connaissent.

7. QCM : Un stéréotype, c'est :

☒ **une image préconçue et sans fondement des caractéristiques qu'on attribue à un groupe sans tenir compte des particularités de chacun.**

☐ une image juste et qui a été prouvée des caractéristiques qui peuvent être attribuées à un groupe de personnes.

8. Mime : Deux enfants ont une minute pour faire deviner au reste du groupe une situation dans laquelle un stéréotype empêche deux enfants de mener une activité ensemble (ex. les filles sont nulles en maths, les garçons ne font pas de la couture, les personnes en fauteuil roulant ne peuvent pas faire de sport...).

Consigne à donner au groupe : Vous allez assister à une scène mimée pendant 1 minute, à partir de laquelle il vous faudra deviner le stéréotype qui est représenté.

À la fin du mime, l'animateur discute avec le groupe sur la manière dont la situation pourrait être transformée pour que le stéréotype soit déconstruit.

9. Défi : Épeler sans se tromper le mot « stéréotype ».

10. Parmi les enfants et les jeunes de 6 à 18 ans, les catégories qui se sentent les plus discriminées sont :

Plusieurs réponses possibles

☒ **Les garçons**

☐ Les filles

☒ **Les 15 ans et plus**

☐ Les moins de 15 ans

L'expérience de la discrimination se déroule dans la sphère publique. Être discriminé signifie être traité plus mal et comme un être différent des autres ; il traduit un déficit de protection (droits non respectés) et un déni de reconnaissance (entorse au principe républicain d'égalité des citoyens). À noter que le sentiment d'être discriminé ne reflète pas forcément une discrimination réelle mais traduit un mal-être possible de l'enfant face à son environnement.

(Source : Consultation nationale des 6-18 ans 2014)

PARTICIPATION

1. Dessin : Un enfant est désigné dans l'équipe pour dessiner et faire deviner en 1 minute le droit à l'expression au reste de l'équipe.

La CIDE dit que l'enfant a le droit à la liberté d'expression (Art. 13 de la CIDE).

2. Vrai ou faux : Pouvoir s'exprimer est un droit.

☒ **Vrai**

☐ Faux

À tout âge, chaque enfant a le droit d'exprimer des idées, de participer, d'être écouté, de donner son avis sur les choses qui le concernent.

3. Vrai ou faux : Grâce à la liberté d'expression, tu peux tout dire et insulter d'autres enfants par exemple.

☐ Vrai

☒ **Faux**

La liberté d'expression est limitée par la loi. Tu as des droits et des devoirs. Tu ne peux pas insulter, menacer, blesser un autre enfant ou un adulte par tes propos...

4. Vrai ou faux : En cas de séparation des parents, chaque enfant peut choisir avec qui il habitera.

☐ Vrai

☒ **Faux**

Non. Tu peux t'exprimer, donner ton avis, être consulté, être entendu mais ce sont tes parents qui prendront la décision. Quelle que soit leur décision, tu as le droit de voir tes 2 parents. Parfois, quand les parents n'arrivent pas à se mettre d'accord, un juge prendra la décision. Dans ce cas, il pourra te demander ton avis.

5. Vrai ou faux : Dans certaines villes, il existe des conseils municipaux d'enfants ?

☒ **Vrai**

☐ Faux

Les conseils municipaux d'enfants ou de jeunes participent à l'amélioration de la vie de leur commune, à des opérations de santé ou de solidarité internationale, à l'aménagement d'espaces particuliers pour les enfants...

Il existe d'autres modes d'expression comme les juniors associations qui permettent à des groupes de jeunes de 12 à 18 ans de mener des actions sur la base d'une passion, d'une idée ou d'un projet (forme associative simplifiée).

6. QCM : Les filles ont-elles le droit de choisir leur mari ?

☐ Oui, toujours.

☐ Non, jamais.

☒ **Cela dépend des pays.**

Exemple : en Asie du Sud, environ la moitié des femmes (46 %) de 20 à 24 ans interrogées ont été mariées avant d'avoir 18 ans (dont 1/3 avant l'âge de 15 ans ; Source : *Progress for Children* 2014).

Les mariages précoces d'enfants sont souvent motivés par des raisons économiques. La fille n'est plus à la charge de la famille qui a « une bouche en moins à nourrir ».

7. QCM : Les garçons ont-ils toujours le droit de choisir leur épouse ?

☐ Oui, toujours.

☐ Non, jamais.

☒ **Cela dépend des pays.**

Dans certains pays, les parents choisissent l'épouse de leur fils.

8. QCM : Combien d'enfants utilisent un ordinateur et Internet pour avoir accès à l'information aujourd'hui en France ?

☒ **64 %**

☐ 80 %

☐ 95 %

D'après la Consultation nationale des 6-18 ans menée par l'UNICEF en 2014, 64 % des enfants et des jeunes utilisent un ordinateur et Internet pour savoir ce qui se passe dans leur quartier, leur ville, leur pays ou dans le monde.

9. Trouvez l'intrus : Les droits de participation des enfants incluent :

☒ **Le droit à la santé**

☐ La liberté d'opinion

☐ La liberté d'expression

☐ Le droit à l'information

10. QCM : Quel est le texte international qui intègre les droits de participation des enfants pour la première fois ?

☒ **La Convention internationale des droits de l'enfant, en 1989.**

☐ La Déclaration universelle des droits de l'homme, en 1948.

☐ La Constitution française, en 1948.

PROTECTION

1. Brainstorming : Qu'est-ce que « protéger » un enfant ? Qu'est-ce que « maltraiter » un enfant ?

Pendant 2 minutes, donnez le plus de mots possibles pour illustrer la protection des enfants, puis la maltraitance (causes, conséquences, signes...).

2. QCM : Dans une ville, un enfant est protégé quand :

- ☐ il peut aller partout comme il le souhaite.
- ☒ **les élus ont réfléchi la ville en tenant compte des besoins spécifiques des enfants.**
- ☐ il doit tout faire avec ses parents.

3. QCM : Un enfant est maltraité quand :

- ☐ on l'empêche de regarder la télévision.
- ☐ on l'oblige à prêter ses jouets.
- ☒ **il subit des violences verbales ou physiques.**

La Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) détermine la protection contre les mauvais traitements : l'État doit protéger l'enfant contre toutes formes de mauvais traitements perpétrés par ses parents ou par toute autre personne à qui il est confié.

Art. 19 : « Les États (...) prennent toutes les mesures (...) pour protéger l'enfant contre toute forme de violence, d'atteinte ou de brutalités physiques ou mentales, d'abandon ou de négligence, de mauvais traitements ou d'exploitations, y compris la violence sexuelle... »

4. QCM : Les autres enfants t'embêtent souvent. Tu te sens maltraité. Tu peux parler de ce problème à...

Plusieurs réponses possibles

- ☒ **ton père ou ta mère.**
- ☒ **ton frère ou à ta sœur.**
- ☒ **tes amis.**
- ☒ **ta maîtresse ou ton maître d'école.**
- ☒ **tes grands-parents.**
- ☐ personne.

Il faut en parler ! N'essaie pas de résoudre le problème toi-même par la violence.

Tu peux en parler avec tes parents ou un membre de ta famille, avec un adulte de ton école (ton maître ou ta maîtresse, la personne qui surveille la cantine, ton animateur).

Tu peux t'adresser directement à tes amis dans un premier temps avant d'aller voir tous ensemble un adulte.

Tu peux appeler anonymement le 119 Allô Enfance en danger. De plus, l'Éducation nationale a mis en place un numéro d'appel national pour agir contre le harcèlement à l'école : le numéro « Stop harcèlement » 0808 807 010.

5. QCM : Le racket, c'est :

- ☐ ce qui permet de jouer au tennis.
 - ☐ une maladie rare.
 - ☒ **obliger un enfant à donner de l'argent ou un objet.**
- Une forme de violence physique et psychologique pour obliger la victime à donner de l'argent ou un objet.

6. Vrai ou faux : La CIDE différencie les tribunaux pour adultes et les tribunaux pour enfants.

- ☒ **Vrai**
- ☐ Faux

Vrai. Selon la CIDE, les mineurs doivent bénéficier de procédures et d'institutions adaptées à leur âge (art. 40).

7. Dessin : Qu'est-ce qu'un enfant soldat ?

Les enfants dessinent un enfant soldat en prenant soin de travailler l'expression du visage de l'enfant.

L'utilisation d'enfants soldats va à l'encontre de la CIDE et du droit des enfants de grandir dans un cadre qui garantisse leur protection. Les enfants soldats sont toutes les personnes de moins de 18 ans qui, à travers le monde, sont recrutées et utilisées illégalement par des groupes et des forces armées. Ils subissent des violences physiques et psychologiques très graves.

8. Vrai ou faux : En France, il n'y a pas de maltraitance.

- ☐ Vrai
- ☒ **Faux**

Faux. Environ 98 000 enfants et adolescents étaient signalés comme étant en danger ou en risque de danger, fin 2006, dont 19 000 signalés pour maltraitance (ODAS, 2006).

9. QCM : Dans les pays en développement, combien d'adolescentes sont mariées avant d'avoir 15 ans ?

- ☐ 1 sur 2.
- ☒ **1 sur 3.**
- ☐ 1 sur 10.

11 % des filles sont mariées avant d'avoir 15 ans (UNICEF, 2014). Le mariage et les grossesses précoces privent les jeunes filles de l'accès à l'éducation et les exposent à des risques élevés de mortalité.

10. QCM : Quelle est la principale cause du travail des enfants ?

- ☐ Le temps dont ils disposent.
- ☒ **La pauvreté.**
- ☐ Leur force bien supérieure à celle des adultes.

La pauvreté est la cause principale du travail des enfants, mais aussi la plus dure à combattre car les enfants sont parfois la seule source de revenu de la famille et souvent, une source de revenus complémentaire et essentielle.

Tous les travaux dangereux sont interdits aux enfants : travail dans les carrières, dans les mines, pour la fabrication de briques ou d'explosifs.

FAMILLE

1. Brainstorming : Qu'est-ce que le droit à la famille ?

Pendant 1 minute, donnez le plus de mots possibles pour illustrer le droit à la famille.

2. Chassez l'intrus : Selon la CIDE, la famille :

- ☐ est le fondement des droits de l'enfant.
- ☐ est primordiale pour que les droits de l'enfant puissent être réalisés.
- ☒ **ne concerne pas les droits de l'enfant.**
- ☐ exige que l'État lui apporte les soutiens nécessaires, en cas de besoin.

L'article 9 de la CIDE stipule que l'État doit veiller « à ce que l'enfant ne soit pas séparé de ses parents contre son gré, à moins que les autorités compétentes ne décident [...] que cette séparation est nécessaire dans l'intérêt supérieur de l'enfant ».

3. QCM : Le rôle des parents, c'est de :

Plusieurs réponses possibles

- ☒ **être à l'écoute, apporter de l'affection et un regard positif.**
- ☐ envoyer les enfants travailler pour rapporter de l'argent.
- ☒ **fixer des limites et apprendre la vie en société.**
- ☒ **transmettre des valeurs et une culture.**

4. Dessin : Les enfants disposent de 3 minutes pour dessiner leur représentation du rôle des parents.

L'animateur détermine les critères de validation de l'épreuve (ex. : 3 éléments en rapport avec le rôle des parents (écouter, apporter de l'affection, fixer des limites, transmettre une culture...), l'explication accompagnant le dessin...).

5. Chassez l'intrus : La qualité du lien parent-enfant se comprend à travers :

- ☐ le sentiment de protection : quand l'enfant considère qu'il peut « compter sur » son père et/ou sa mère.
- ☐ le sentiment de reconnaissance : quand l'enfant ressent qu'il « compte pour » son père et/ou sa mère.
- ☒ **le sentiment de richesse : quand l'enfant peut « compter » l'argent que gagnent son père et/ou sa mère.**

6. Échelle : Le sentiment de ne pas pouvoir compter sur son père et/ou sa mère est plutôt plus important :

- ☐ avant 15 ans.
- ☒ **après 15 ans.**

Un enfant représente la valeur « 15 ans ». Le reste du groupe se place à sa gauche s'il souhaite répondre « avant 15 ans » et à sa droite pour « après 15 ans ».

D'après la Consultation nationale des 6-18 ans de 2014, 11 % des enfants et adolescents disent qu'ils ne peuvent pas compter sur leur père et 4,2 % sur leur mère. Ce sentiment est proportionnellement plus important chez les filles que chez les garçons et il augmente également de façon significative avec l'âge.

7. Vrai ou faux : En France, près de la moitié des enfants qui vivent en famille monoparentale expriment des tensions avec leur mère.

☒ **Vrai**

☐ Faux

(Source : Consultation nationale des 6-18 ans 2014)

8. Vrai ou faux : Les tensions familiales surviennent plus fréquemment dans les ménages qui cumulent déjà plusieurs difficultés.

☒ **Vrai**

☐ Faux

Les difficultés cumulées peuvent être l'absence d'un des parents, la recomposition familiale, la privation matérielle et l'insécurité du cadre de vie. (Source : Consultation nationale des 6-18 ans 2014)

9. QCM : L'intégration familiale d'un enfant se traduit par un cadre protecteur et sécurisant et des possibilités d'être reconnu pour ce qu'il est. À votre avis, en France, quelle proportion d'enfants et de jeunes peuvent être considérés comme ayant un faible niveau d'intégration familiale :

- ☐ 2 %
- ☒ **13,5 %**
- ☐ 45 %

(Source : Consultation nationale des 6-18 ans 2014)

10. Si tu es séparé d'un de tes parents, tu as le droit de le voir régulièrement.

☒ **Vrai**

☐ Faux

Il s'agit de l'article 9 de la CIDE. Ce droit s'applique, sauf si cela est contraire à ton intérêt.

SANTÉ

1. Charade : Les enfants doivent deviner le mot.

Mon premier vient après 99. Mon second est une boisson chaude qu'affectionnent les Anglais.

Cent-Thé (Santé)

La santé, c'est non seulement l'absence de maladie ou d'infirmité, mais c'est de façon générale, un état de bien-être physique et moral.

2. QCM : C'est l'une des principales causes des problèmes de santé dans le monde :

- ☐ les animaux dangereux.
- ☒ **l'accès à l'eau non potable.**
- ☐ les accidents domestiques.
- ☐ le froid.
- ☐ la chaleur.

L'accès à l'eau potable est une question très importante, notamment dans les pays les plus pauvres.

3. Brainstorming : Qu'est-ce que le droit à la santé ?

Pendant une minute, donnez le plus de mots possible pour illustrer le droit à la santé.

« Le droit à la santé veut dire que j'ai le droit de... »

Il signifie que tu dois être soigné quand tu es malade (médecins, hôpitaux...). L'accès et la qualité des soins varient en fonction des pays.

4. Coins et milieu : Qui est responsable de ta santé ?

Un enfant représentant la réponse « toi » se place à gauche, un autre représente « les adultes » et se place à droite. Le reste de l'équipe se positionne en fonction de la réponse qu'ils veulent donner :

- « toi » : ils se rendent dans le coin gauche;
- « les adultes » : ils se rendent dans le coin droit;
- « les 2 » : ils restent au milieu.

Une fois les enfants répartis, l'animateur demande aux 3 autres équipes leur avis sur les 3 réponses possibles.

- ☐ Toi
- ☐ Les adultes
- ☒ **Les 2**

Les adultes répondent des mesures prises pour assurer ta santé. Ils prennent les décisions pour toi en matière de santé. Il t'appartient également d'être vigilant quant à ton alimentation, à ton temps de sommeil suffisant...

5. QCM : Qu'est-ce qui rend difficile l'accès à l'hygiène ?

Plusieurs réponses possibles

- ☒ **Les points d'eau éloignés et difficiles d'accès.**
- ☐ Les pays développés qui consomment trop d'eau.
- ☒ **Le prix du savon.**
- ☒ **L'absence de toilettes.**

L'accès difficile à l'eau potable et aux sanitaires, le prix du savon sont autant de freins à l'accès à l'hygiène, qui entraîne à son tour un frein au droit à la santé.

6. Étiquettes : Lesquelles de ces actions de l'UNICEF apportent un soutien au droit à la santé ?

Classez les étiquettes en 2 tas : l'un pour les bonnes réponses, l'autre pour celles qui n'apportent pas de soutien au droit à la santé.

- ☐ Encourager le travail des enfants.
- ☐ Faire engager les enfants dans les groupes et forces armées.
- ☒ **Soutenir la construction de puits.**
- ☐ Interdire aux enfants d'aller à l'école.
- ☒ **Vacciner et informer les enfants pour éviter les maladies contagieuses.**
- ☐ Empêcher les enfants de retrouver leurs parents après une catastrophe.
- ☒ **Fournir des moustiquaires imprégnées d'insecticide.**

L'UNICEF agit pour assurer à chaque enfant le meilleur état de santé possible.

La construction de puits permet de fournir de l'eau potable et d'éviter toutes les maladies liées à l'eau insalubre.

7. QCM : Que signifie le mot « malnutrition » ?

- ☐ Le fait de ne pas pouvoir avaler des aliments.
- ☒ **Le fait d'être mal nourri.**
- ☐ Le fait de n'avoir jamais faim.

Le fait d'avoir une alimentation inadaptée en quantité et/ou en qualité.

8. QCM : Qu'est-ce que tu fais au quotidien et qui te permet de rester en bonne santé ?

- ☐ Je regarde la télé, je joue à la console.
- ☒ **Je me brosse les dents, je joue dans la cour.**
- ☐ Je lis des livres et discute sur les droits de l'enfant.

9. QCM : Quelle est la quantité d'eau minimale dont chaque personne a besoin par jour (pour boire et satisfaire ses besoins d'hygiène) ?

- ☒ **20 litres**
- ☐ 50 litres
- ☐ 150 litres

Un enfant sur 5 ne dispose pas du minimum vital de 20 litres d'eau potable par jour. Pour comparaison, il faut compter 60 litres d'eau pour une douche, entre 150 et 200 litres pour un bain.

10. : Qu'est-ce que la vaccination ?

Les enfants disposent de 3 minutes pour dessiner leur représentation de la vaccination. L'animateur détermine les critères de validation de l'épreuve (ex. : 3 éléments en rapport avec la vaccination (seringue, fièvre, médecin...), l'explication accompagnant le dessin...).

La vaccination consiste à introduire dans l'organisme un agent infectieux en très petite quantité pour que le corps apprenne à le combattre. Aujourd'hui, 1 enfant sur 5 dans le monde n'a toujours pas accès à la vaccination. Pourtant, la vaccination offre une protection efficace à peu de frais.

ÉDUCATION

1. Vrai ou faux : Tous les enfants de votre âge vont à l'école.

- ☐ Vrai
☒ **Faux**

À cause des conflits, de la pauvreté, de l'inégalité entre les garçons et les filles, beaucoup d'enfants ne vont pas à l'école bien que le droit soit reconnu par la CIDE.

2. Brainstorming : Qu'est-ce que le droit à l'éducation ?

Pendant une minute, donnez le plus de mots possible pour illustrer le droit à l'éducation.

« Le droit à l'éducation veut dire que j'ai le droit de... »

Chaque enfant doit pouvoir apprendre à lire, à écrire et à compter. L'éducation permet d'apprendre un métier et de construire son avenir.

Les adultes et l'État doivent donner les moyens d'apprendre à tous les enfants (égalité des chances devant l'instruction).

3. QCM : Dans lequel de ces pays l'école est-elle obligatoire ?

- ☐ France
☐ États-Unis
☒ **Aucun des 2**

En France et aux États-Unis, c'est l'instruction qui est obligatoire. Les parents peuvent donc instruire leurs enfants à la maison.

Certains pays acceptent le principe de « l'école à la maison » où les parents instruisent leurs enfants (ex : aux États-Unis, un million d'enfants est concerné).

4. Vrai ou faux : Partout dans le monde, l'école est gratuite.

- ☐ Vrai
☒ **Faux**

Faux. Certains pays font encore payer des droits de scolarité.

5. QCM : Entre 1999 et 2011, le nombre d'enfants qui ne vont pas à l'école a :

- ☐ augmenté.
☒ **diminué de moitié.**
☐ est resté le même.

Aujourd'hui, encore 57 millions d'enfants dans le monde n'ont pas accès à l'éducation.

6. Mime : un membre de l'équipe a 2 minutes pour mimer et faire deviner à son équipe les raisons qui empêchent les filles d'aller à l'école : elles sont trop occupées par les travaux à la maison, aller chercher de l'eau aux puits, pour avoir du temps pour aller à l'école.

Les enfants, filles ou garçons, ont le droit à l'éducation.

Dans de nombreuses familles pauvres, l'aide des enfants aux tâches quotidiennes est très importante pour survivre. Dans ces cas-là, la priorité est souvent donnée aux garçons pour aller à l'école et recevoir une instruction.

7. Échelle : Parmi les enfants en situation de handicap qui ne sont pas scolarisés, ceux qui vivent dans les pays en développement représentent : une toute petite minorité.

2 enfants jouent le rôle des repères pour les deux extrêmes (petite minorité et grande majorité) et le reste du groupe se positionne en fonction de la réponse qu'ils veulent donner.

En France, à la rentrée 2014, 258 710 élèves en situation de handicap étaient scolarisés, soit 2 fois plus qu'en 2006 (source : ministère de l'Éducation nationale).

8. QCM : Quand une personne ne sait ni lire ni écrire, on dit qu'elle est :

- ☒ **analphabète.**
☐ illettrée.
☐ les 2.

L'analphabétisme est l'incapacité complète à lire et à écrire, souvent par manque d'apprentissage.

Les personnes illettrées ont été scolarisées mais elles ne maîtrisent pas suffisamment l'écrit pour l'utilisation quotidienne.

9. Vrai ou faux : La durée de l'instruction obligatoire est définie par tes parents.

- ☐ Vrai
☒ **Faux**

La durée de l'instruction est définie par la loi de chaque pays. Dans les pays développés, l'instruction obligatoire dure une dizaine d'années.

10. Coins et milieu : Qui est responsable de ton éducation ?

Un enfant représentant la réponse « ton père » se place à gauche, un autre représente « ta mère » et se place à droite. Le reste de l'équipe se positionne en fonction de la réponse qu'ils veulent donner :

- « ton père » : ils se rendent dans le coin gauche ;
- « ta mère » : ils se rendent dans le coin droit ;
- « ton père et ta mère » : ils restent au milieu.

Une fois les enfants répartis, l'animateur demande aux 3 autres équipes leur avis sur les 3 réponses possibles.

- ☐ Ton père
☐ Ta mère
☒ **Ton père et ta mère**

La Convention internationale des droits de l'enfant précise que tes deux parents ont la même responsabilité dans ton éducation.

LOISIRS

1. Mime : Un enfant dispose d'1 minute pour mimer et faire deviner au reste du groupe le « droit aux loisirs ».

C'est le droit d'avoir des jeux et des activités de loisirs adaptés à ton âge.

Selon la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), « l'enfant a le droit au repos et aux loisirs, de se livrer au jeu et à des activités récréatives propres à son âge et de participer librement à la vie culturelle et artistique » (art. 31).

2. QCM : Qu'est-ce qu'un loisir ?

Plusieurs réponses possibles

- ☒ Lire
- ☒ Faire du sport
- ☐ Aller à l'école
- ☒ Ne rien faire
- ☐ Faire les courses
- ☒ Rencontrer ses amis

3. Brainstorming : Pourquoi le jeu permet-il aux enfants de bien se développer ?

Pendant une minute, donnez le plus de mots possibles pour répondre à la question. « Le jeu, ça permet de bien se développer, parce qu'on peut... »

Les jeux et les loisirs permettent aux enfants de s'amuser, de s'exprimer et de créer. Ils contribuent à leur développement et à leur épanouissement et renforcent leur confiance en eux. En jouant, les enfants laissent libre cours à leur imagination. Rêver permet de développer leur créativité.

4. QCM : Pour avoir accès aux loisirs, il faut :

Plusieurs réponses possibles

- ☒ avoir de l'argent.
- ☒ connaître et avoir accès à une offre de loisirs dans ma ville.
- ☐ être adulte.

Dans certaines villes et certains pays, l'accès aux loisirs reste payant. Parfois, il y a des aménagements en fonction des revenus des parents, ce qui permet aux enfants d'avoir accès aux loisirs quelles que soient les ressources de leurs parents.

5. Chassez l'intrus : Dans les situations d'urgence (par exemple, après un tremblement de terre ou pendant un conflit), l'UNICEF installe des espaces où les enfants peuvent venir jouer. À quoi ça sert ?

- ☐ À donner aux enfants le sentiment d'un retour à la vie normale.
- ☐ À leur proposer un espace rassurant où ils peuvent exprimer leurs émotions.
- ☒ À ne pas rester dans les jambes de leurs parents qui n'ont pas le temps de s'occuper d'eux.

Dans les situations d'urgence (guerres et catastrophes naturelles), les enfants sont les plus vulnérables : ils sont apeurés et parfois traumatisés par ce qu'ils ont vu. Le sport, les loisirs et le jeu, comme l'école, permettent alors de soulager leurs souffrances. Ils redonnent aux enfants et aux jeunes de l'espoir et le sentiment d'un retour à une vie normale.

6. Chassez l'intrus : Le droit au sport, ça sert à développer :

- ☐ la citoyenneté.
- ☐ l'esprit d'équipe.
- ☒ les règlements de compte.
- ☐ la confiance en soi.

En faisant du sport, on apprend les règles de la vie en société et à se faire des amis. Jouer entre amis permet d'apprendre à partager, à écouter les autres, à être solidaires, à être bons perdants aussi. Le sport rassemble et efface les différences.

7. Vrai ou faux : Le droit aux loisirs, ça veut qu'il faut disposer d'installations adaptées aux activités proposées.

- ☐ Vrai
- ☒ Faux

Pour une ville, l'accès aux loisirs demande de proposer des offres adéquates. Nombre d'activités culturelles et artistiques requièrent une infrastructure spécifique, qu'il s'agisse d'un gymnase, d'une aire de jeux, d'une médiathèque, d'une salle de spectacle ou d'un lieu d'exposition.

8. Brainstorming : Le droit aux loisirs requiert des conditions d'accès ouvertes à tous. Citez les personnes que ça peut concerner.

Pendant une minute, citez le plus de personnes possibles qui peuvent accéder aux loisirs. « Des conditions d'accès ouvertes à tous, ça concerne aussi des personnes qui... »

La tarification mais aussi l'équipement ou le matériel demandés doivent prendre en compte la situation des familles en difficulté. L'accessibilité aux enfants handicapés doit être garantie. Des mesures doivent permettre de promouvoir les activités auprès de publics défavorisés et faciliter leur participation.

9. Dessin : Les enfants disposent de 3 minutes pour illustrer des activités de loisirs adaptées à chaque âge.

L'animateur détermine les critères de validation de l'épreuve (ex. : 3 éléments en rapport avec l'âge adapté aux activités (des bébés avec des cubes, des adolescents dans un skate parc, des enfants sur une balançoire ou un toboggan...), l'explication accompagnant le dessin...).

10. Vrai ou faux : Le droit au sport est lié au droit à la santé.

- ☒ Vrai
- ☐ Faux

Le sport favorise le bien-être physique et moral, il réduit les risques d'obésité et de diverses maladies.